

NEUILLÉ-PONT-PIERRE

La situation du collège interpelle



Le chiffre de trente élèves par classe est atteint au collège Simone-Veil de Neuillé-Pont-Pierre. (Photo NR)

Face à la répartition des élèves dans les classes de 6^e et 3^e au collège Simone-Veil de Neuillé-Pont-Pierre, parents, enseignants et élus du territoire s'interrogent sur le décalage entre les ambitions régulièrement affirmées par l'Éducation nationale et la réalité du terrain. Depuis la rentrée de septembre, les classes de ces deux niveaux comptent entre 29 et 30 élèves. Un état de fait inacceptable pour le représentant des parents d'élèves, Mathieu Ollitraut-Bernard : *« À l'annonce des prévisions d'effectifs, nous nous sommes mobilisés pour demander un réexamen des moyens attribués au collège et proposer des solutions permettant de préserver de bonnes conditions d'enseignement. »*

Un état de fait qui a fait réagir également les maires des sept communes concernées (1) et le président de la Communauté de communes Gâtine-Racan, Philippe Capon : *« J'ai tenu à apporter mon soutien à mes collègues maires car ces conditions ne permettent pas de garantir un cadre d'enseignement serein et efficace. »* Autre argument avancé par les élus : une évolution à la hausse de la population, avec le risque pour les élèves de voir se dégrader davantage leurs conditions d'apprentissage.

Quelques jours avant la rentrée, Pierre-Alain Chiffre, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) d'Indre-et-Loire, a répondu par courrier : *« En fonction de son indice de position sociale (IPS), le seuil maximal d'élèves pour le collège Simone-Veil est de 30 élèves par classe. »* Une réponse qui n'a pas du tout satisfait les parents car derrière les chiffres, il y a des élèves, des enseignants et des familles. Tous estiment que l'éducation ne peut pas être envisagée uniquement à travers des équilibres comptables.

(1) Les élèves des communes de Cerelles, Charentilly, Neuillé-Pont-Pierre, Rouziers, Saint-Antoine-du-Rocher, Semblançay et Sonzay fréquentent le collège Simone-Veil.